



## École Joseph-Henrico

20, Maughan  
Baie-D'Urfé (Québec) H9X 3C9  
Tél. : (514) 855-4213  
Télec. : (514) 457-3217

<http://ecolecsmb.csmb.qc.ca/jhenrico/>

---

# Protocole lors d'une absence ou d'un retard

## 1. Raison d'être

Nous savons qu'il peut y arriver des imprévus. Nous tenons à remercier les parents qui téléphonent à l'école pour signaler l'absence ou le retard de leur enfant ☎ 514 855-4213. Quand nous avons la coopération des parents, la tâche devient moins lourde pour notre secrétaire qui doit vérifier les absences non motivées. Plusieurs parents laissent un message dans la boîte vocale le soir ou tôt le matin. Merci! Continuez!

**Pour les retards chroniques, des suivis seront faits par les enseignant(e)s et/ou par la direction de l'école. Les retards fréquents ont généralement un impact négatif sur les apprentissages de l'élève en retard et des autres élèves de sa classe.**

**Merci de trouver des moyens pour remédier au problème, si ce message vous concerne.**

## 2. Absence

Tout élève d'âge scolaire est tenu d'être présent à l'école régulièrement aux heures prévues. Pour la sécurité des enfants, nous vérifions les absences et les retards chaque jour. En cas de maladie de l'enfant ou pour toute autre raison d'absence, il faut communiquer avec l'école, avant 7h45 le matin ou 12h40 le midi, par téléphone au (514) 855-4213 poste 1 et informer la secrétaire ou laisser le message sur le répondeur.

Dans votre message, il suffit de donner les informations suivantes :

- |                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| 1) Nom de l'enfant | 3) Raison de l'absence |
| 2) Groupe-classe   | 4) Durée de l'absence  |

## 3. Absence-Voyage

Lorsque votre enfant s'absente en raison d'un voyage, veuillez vous assurer de compléter le formulaire absence-voyage disponible au secrétariat.

## 4. Retard

L'horaire de l'école doit être respecté. Tous les élèves de l'école doivent se présenter dans la grande cour de l'école sur la rue Maughan avant que la cloche de **7h55** et celle de **12h38** sonnent. En cas de pluie ou de grand froid, la direction de l'école décidera de faire entrer les élèves plus tôt, mais les élèves marcheurs doivent quand même entrer par la porte de la grande cour.

Les enfants qui arriveront après 8h00 devront passer par l'entrée principale et recevront un billet de retard (s'il n'est pas justifié) à faire signer par un parent.

**Un trop grand nombre de retards entraînera des conséquences.**

### Conséquences des retards non justifiés

<b>1<sup>er</sup> retard</b>	Avertissement et signature du parent
<b>2<sup>e</sup> retard</b>	Avertissement et signature du parent
<b>3<sup>e</sup> retard</b>	Avertissement et signature du parent
<b>4<sup>e</sup> retard</b>	Appel de la direction
<b>5<sup>e</sup> retard</b>	Retenue après l'école

**Merci de votre ponctualité, de votre collaboration et bonne année scolaire!**